



SLALOM VAN KUURNE 2025

Datum/Date/Date: 19.04.2025

Tijd/Heure: 07:18 hrs

Subject/Sujet/Subject: **Addendum #1 / Additif #1**

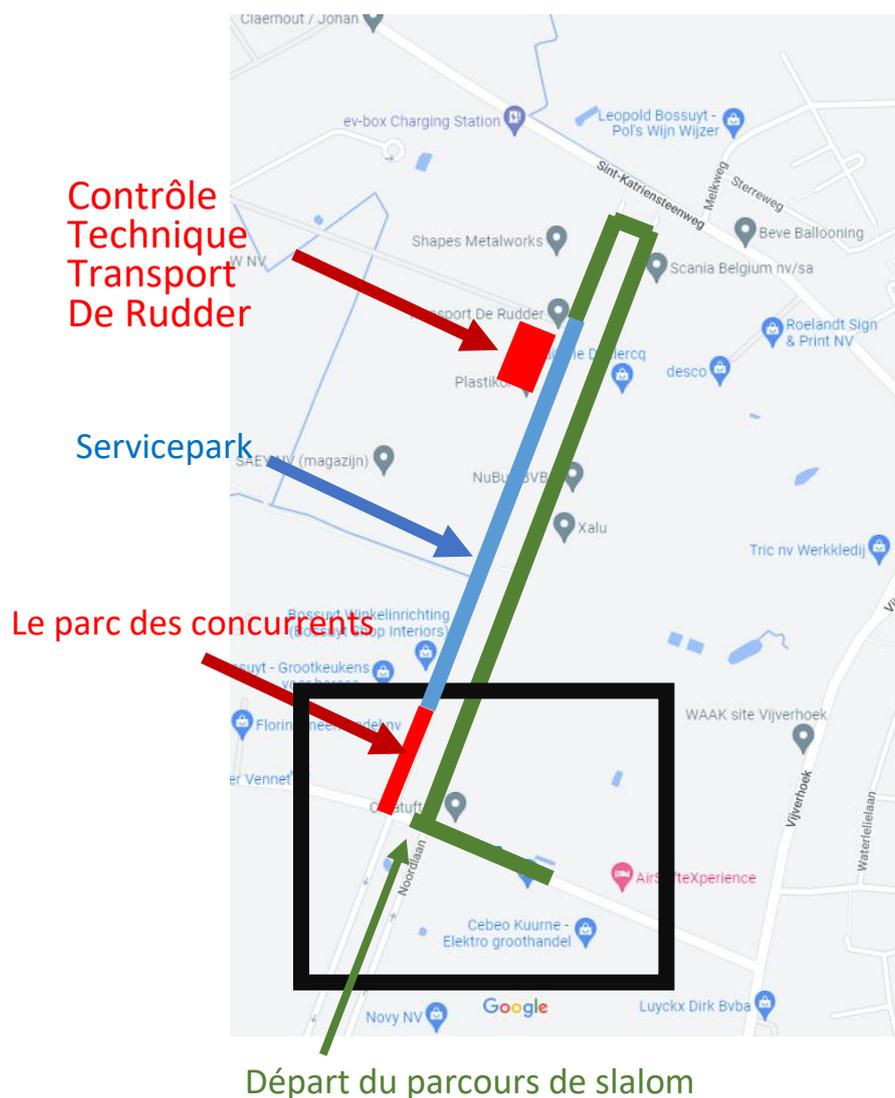
Doc. Nr: 1.2

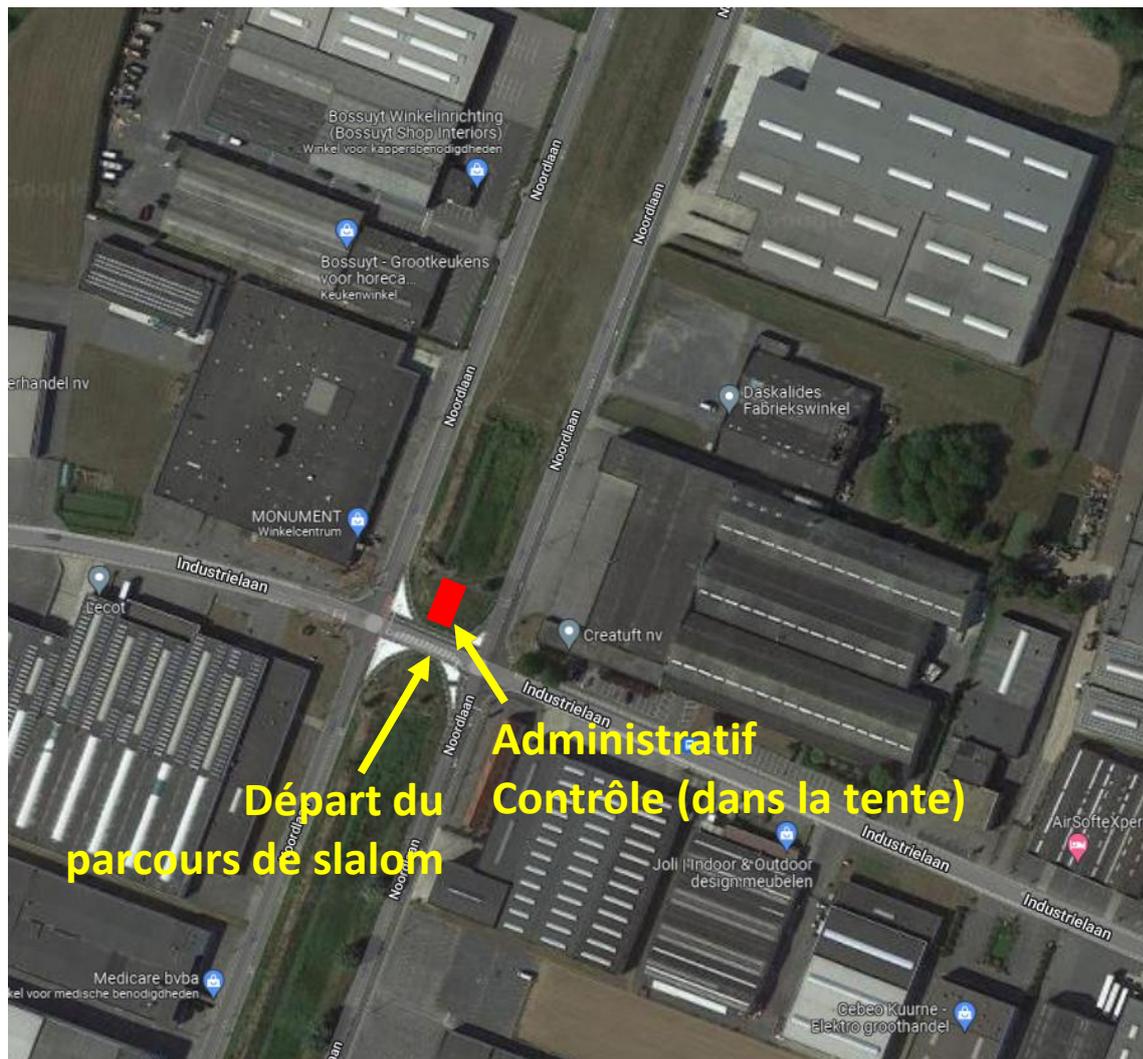
Aan/A/To: *Alle deelnemers / Tous les concurrents*

Pagina's/Pages/Pages: 4 (incl. bijlage)

Bijlagen/Annexes/Annexes: 1

Changement de lieu Contrôle administratif et technique





Servicepark

- Toujours placer le véhicule sur un tapis de sol.
- Lors de réparations ou d'interventions sur le véhicule, un extincteur de (min.) 6 kg doit être présent avec le véhicule, l'emplacement de l'extincteur doit être indiqué par un pictogramme de sécurité (voir annexe)

Parc des concurrents (= la « zone d'approche » du départ) : pas de tapis de sol ni d'extincteur.

Tableau officiel

- Le tableau officiel est situé dans la Tente.
- Le tableau officiel digitale sera publié via l'application Sportity (code de mot de passe « Kuurne »).



L'application Sportity peut être téléchargée gratuitement à partir de l'Apple App store pour iPhone, ou du Google Play store pour les téléphones portables fonctionnant sous Android.

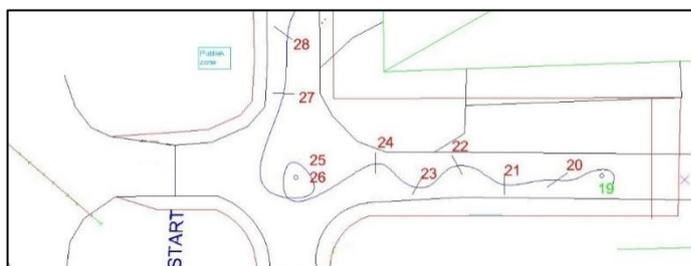
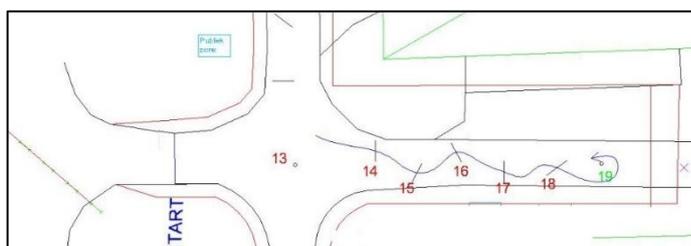
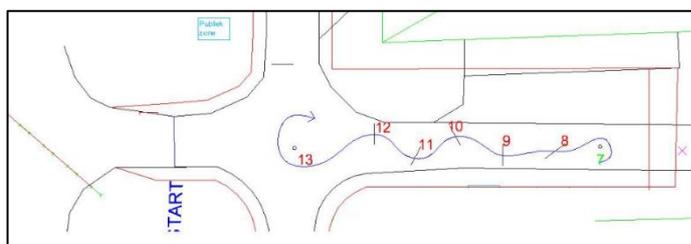
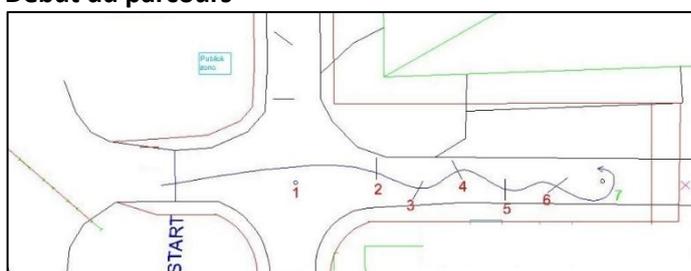


SLALOM VAN KUURNE 2025

Licence journalière

- Les personnes qui n'ont pas de licence VAS ou ASAF doivent prendre une « licence journalière » au contrôle administratif. Le document à remplir se trouve sur le tableau d'affichage officiel (voir l'application Sportity).
- Les personnes qui roulent avec une licence journalière ne sont pas autorisées à prendre un passager
- Pour l'achat d'une licence journalière, un certificat médical d'un médecin est nécessaire (certificat dans lequel le médecin atteste que vous êtes apte à participer à une compétition de sport automobile). Ce certificat médical n'est pas nécessaire pour les participants de la division 1 : « voitures standard ».

Début du parcours



Jan Verschaeve,
Wedstrijdleder.



SLALOM VAN KUURNE 2025

Annexe 1 :

